



académie  
Bordeaux

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Pyrénées-Atlantiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Contact : [eip64@ac-bordeaux.fr](mailto:eip64@ac-bordeaux.fr)**

## Projet Pédagogique Personnalisé –E.I.P-

(cf. circulaire n° 2009-168 du 12-11-2009)

# Livret de suivi de l'enfant intellectuellement précoce

*Le comprendre pour mieux l'accompagner*

Ce livret a été conçu par la commission départementale -chargée de l'information et de l'accompagnement des enseignants et des familles au regard de la scolarisation des élèves intellectuellement précoces- des Pyrénées Atlantiques à partir :

- du livret de la DSDEN de Haute-Savoie,
- du document du MÉN / Éduscol / « Scolariser les élèves intellectuellement précoces » septembre 2013),
- de l'ouvrage « Scolariser l'élève intellectuellement précoce » JM Louis et F. Ramond chez Dunod 2007).

**Documents téléchargeables:** <http://web.ac-bordeaux.fr/dsden64/index.php?id=2071>

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

# La commission départementale

## « EIP » des Pyrénées Atlantiques

(cf. circulaires n° 2012-119 du 31-7-2012 et note du recteur de l'académie de Bordeaux en date du 3/09/2012).

### peut être sollicitée :

- par les personnels de l'Éducation Nationale comme par les parents,
- par courriel [eip64@ac-bordeaux.fr](mailto:eip64@ac-bordeaux.fr).

### afin notamment de :

- aider les établissements et les enseignants, entre autres en leur proposant des modalités concrètes d'accompagnement;
- écouter et conseiller les élèves et leurs parents;
- animer des formations et des séances d'information.

## ► Objectifs du livret de suivi

### Ce livret est délivré à :

- l'élève et sa famille,
- ses enseignants,

**quand** le diagnostic de son haut potentiel a été posé par un psychologue et que la situation a été validée par le psychologue de l'établissement.

Il sera dûment **renseigné lors d'une réunion de l'équipe éducative.**

**Il permet** la vigilance nécessaire à une scolarité réussie.

**Il doit faciliter** le dialogue entre l'établissement scolaire et la famille, pour cela il accompagnera l'élève tout au long de son cursus scolaire.

### OBJECTIFS du LIVRET pour L'ÉLÈVE et SES ENSEIGNANTS :

- > Faire connaître sa particularité face aux apprentissages scolaires
- > S'appuyer sur ses points forts
- > Identifier ses difficultés et permettre à ses enseignants de mettre en place les adaptations pédagogiques nécessaires à sa réussite scolaire

## ► EIP: définition

L'enfant intellectuellement précoce (EIP), nommé aussi HPI (haut potentiel intellectuel), est un enfant qui possède un potentiel intellectuel certain, mais dont les processus d'apprentissages présentent certaines particularités.

### POINTS DE REPÈRES NON EXHAUSTIFS

*(un même enfant ne montre pas forcément toutes ces caractéristiques)*

- Il est peut être en avance pour CERTAINS apprentissages.
- Il a un fonctionnement intellectuel particulier, une personnalité singulière.
- Il a un fonctionnement émotionnel intense et riche.
- Il met de l'affectif partout, tout le temps (hypersensibilité, hyperesthésie, « éponge émotionnelle », « écorché vif ») sans toujours le montrer.
- Il a un sens critique très développé en toutes circonstances y compris face à lui-même.
- Il argumente en permanence.
- Il a un sens aigu de la justice.
- Il a un besoin vital de mettre du sens aux apprentissages.
- Il a une curiosité insatiable.

*Attention à la présence possible de troubles associés: dyslexie, dyspraxie, troubles attentionnels, syndrome d'Asperger, dépression, ...*

### **La précocité peut avoir pour conséquences :**

- Une mauvaise estime de soi
- Un comportement agité
- Des difficultés scolaires voire de l'échec scolaire

## ► Historique de l'enfant

À remplir par le psychologue de l'établissement scolaire et le médecin de l'éducation nationale le cas échéant.

[Annexer cette page revue lors du renouvellement de bilan]

Bilan psychologique passé le :

Professionnel(s) et coordonnées :

Détail des points forts révélés par le bilan (qui seront nécessaires au choix des aménagements et adaptations pédagogiques):

Détail des points faibles révélés par le bilan (modifiables et non modifiables / nécessaires au choix des aménagements et adaptations pédagogiques):

# ► Points d'appuis et difficultés repérés

(Extrait du document du MÉN / Éduscol / « Scolariser les élèves intellectuellement précoces » septembre 2013)

Ce tableau rassemble quelques observables en lien avec le haut potentiel intellectuel. / **Modifiez si besoin les niveaux de classe ci-dessous, pour indiquer celui de l'élève.**

<i>Ces caractéristiques peuvent varier d'un enfant à l'autre (et s'observer aussi chez d'autres enfants).</i>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6è	5è	4è	3è	...
<u>Particularités cognitives :</u>													
Accès rapide au langage oral, vocabulaire riche et varié													
Acquisition rapide et parfois spontanée de la lecture													
Grande facilité de mémorisation													
Très bonnes capacités d'abstraction, recherche de la complexité													
Pensée intuitive : l'élève donne un résultat sans pouvoir l'expliquer													
Argumentation permanente, cohérente et pertinente													
Irrégularité inexplicquée des résultats													
Décalage entre la production écrite et les performances verbales													
Difficultés à entrer dans l'écrit (graphisme, écriture malhabile, voire douloureuse)													
<i>Trouble de l'attention</i>													
<u>Particularités socio-affectives :</u>													
Hyperesthésie (perception exacerbée des stimuli extérieurs)													
Fortes sensibilité et réactivité affective, hyperémotivité													
Sens aigu de la justice, réaction vive face à l'injustice													
Difficulté à acquérir les règles de communication en groupe													
Besoin de sens pour accepter les règles et les consignes													
Grand besoin de reconnaissance de ses capacités													
Anxiété, sentiment d'être incompris, mésestime de soi													
En quête de la compagnie d'enfants plus âgés et des adultes													
Potentiellement victime de harcèlement													
<u>Particularités comportement/personnalité :</u>													
Curiosité et questionnement abondant ; élève très observateur													
Désir de savoir et de comprendre, pas nécessairement d'apprendre													
Imagination débordante, créativité													
Grand sens de l'humour (maîtrise précoce du second degré)													
Capacité à faire plusieurs activités à la fois, donne l'impression de ne pas écouter													
Participation active parfois intempestive et critique													
Préférence à travailler seul													
Préoccupations existentielles en décalage avec l'âge de l'élève													
Souvent désordonné, travail peu soigné ou perfectionnisme invalidant													
Ennui pouvant aller jusqu'au refus de l'école et à l'état dépressif													
Agitation, provocation, comportement parfois difficile, gestion malhabile de son agressivité													
Solitude et isolement, rejet fréquent par ses camarades													
Réticence face à l'entraînement et la répétition													

## ► Dispositifs mis en place

Modifiez si besoin, dans les tableaux ci-dessous, les niveaux de classe pour indiquer celui de l'élève.

<b><u>Au niveau de l'école / de l'établissement :</u></b>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6è	5è	4è	3è	...
Accélération du parcours / fluidité du parcours (cf. circulaire 2014-068 et décret 2014-1377)													
Scolarisation en cours multiple													
Décloisonnement par matière													
Personne référent dans l'établissement –indiquer son nom- (dialogue, écoute, rencontres courtes mais régulières...)													
Ateliers de besoins (spécifiques EIP ou non) / accompagnement personnalisé ...													
Accès à la BCD/CDI facilité													
Prise en compte de ses affinités lors des constitutions de groupes (IDD, ateliers de besoins, classe ...) pour donner à l'élève un sentiment de sécurité													
Contrats personnalisés (travail, comportement...)													
Réunions de régulation pour impliquer l'élève dans son suivi (l'associer en permanence en donnant des échéances temporelles précises, bilans intermédiaires...)													

# ► Dispositifs mis en place : au niveau de la classe

**Adaptations pédagogiques pour l'EIP** (à partir de l'ouvrage : « Scolariser l'élève intellectuellement précoce » JM Louis et F. Ramond chez Dunod 2007)

## Contractualiser la relation pédagogique:

- être garant d'un cadre rigoureux avec des limites non négociables mais explicitées, pour éviter l'escalade d'angoisses en lien avec la toute-puissance, tout en maintenant la confiance.
- impliquer l'élève dans son suivi, l'associer en permanence régulièrement en donnant des échéances temporelles précises : définir des moments pour faire le point face aux dispositions prises et valoriser les réussites.
- rechercher et développer les centres d'intérêt personnel pour éviter l'ennui

## I – Expliciter les contenus pour limiter les effets de l'implicite

Leviers pédagogiques	Penser à :	PS	MS	GS	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	6°	5°	4°	3°
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliciter les consignes, les symboliser, les schématiser</li> <li>- Recentrer l'élève sur les informations prioritaires utiles à l'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire reformuler l'élève</li> <li>- Inviter l'élève à utiliser des outils référents</li> </ul>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner du sens, contextualiser les savoirs</li> <li>- Être attentif à expliciter le pourquoi des choses et dire à quoi cela peut servir (ne pas se sentir déstabilisé par des questions non prévues ou connaissances importantes de l'élève)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire chercher dans leur vécu quotidien dans quelles situations les connaissances peuvent être utilisées.</li> <li>- Expliquer l'origine des savoirs (Qui a inventé le théorème, pourquoi ...?)</li> <li>- Relayer sur des recherches complémentaires ultérieures</li> </ul>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre des mots sur le ressenti avant de commencer le travail. (Ne pas interpréter un « ah ! ça je l'ai déjà fait » comme de la mauvaise volonté ou de la provocation)</li> <li>- Savoir réagir au « Je ne sais pas ... » ou au « Je sais déjà ... »</li> <li>- Ne pas penser à la place de l'élève ce qui doit être simple ou difficile pour lui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annoncer « <i>C'est un exercice qui peut vous paraître difficile ...</i> » « <i>Cela peut vous paraître répétitif, inutile, fatigant ...</i> » « <i>mais, ça va vous permettre de...</i> »</li> <li>- Faire expliciter « <i>Qu'est-ce que tu ne sais pas ... ?</i> » ou « <i>Qu'est-ce que tu sais déjà ?</i> » et lui faire verbaliser ses démarches</li> </ul>												

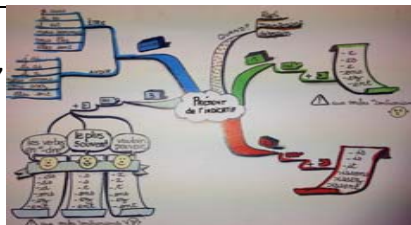
## II - Favoriser l'attention

- ▶ L'attention s'éduque: elle est liée au sens de l'activité et à la mise en projet
- ▶ Instaurer un climat de classe qui favorise la concentration

Sources de perturbations	Possibilités d'intervention	P	S	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM 1	CM 2	6°	5°	4°	3°
<p>- Décalage avec les contenus : compréhension fulgurante, les répétitions habituelles de l'enseignant provoquent de l'ennui.</p> <p>- L'élève part alors dans ses pensées et décroche ... De plus l'élève crée en permanence des liens logiques ou inédits.</p>	<p>- Adapter les contenus (cf. projet pédagogique personnalisé voire PPRE)</p> <p>- Donner accès à des supports complémentaires aux notions abordées, à d'autres formes de travail plus autonomes</p> <p>- Énoncer clairement les étapes incontournables du cheminement attendu.</p>													
<p>- Décalage avec le groupe : l'enfant EIP est souvent mis à l'écart, il se désinvestit. Il peut adopter des attitudes de provocation (mimiques, bruits ...) ou de repli sur soi.</p>	<p>- Dépasser ses a priori pour pouvoir être à l'écoute de la souffrance et du désir d'apprendre de l'élève.</p> <p>- Établir un contrat de comportement (exigence par rapport à la tâche / temps de pause autorisés ou activités complémentaires / anticiper les débordements « <i>Quand je sens que je ... j'essaye de ..., je peux ...</i> ») et décentrer les capacités de leader pour les canaliser dans des situations spécifiques (théâtre, expression orale, corporelle ...).</p> <p>- Donner des responsabilités.</p>													

## III – Adapter les pratiques pédagogiques

Situations de classe	Propositions pédagogiques	P	S	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM 1	CM 2	6°	5°	4°	3°
<p>- Le cours trop prévisible à la longue, sans trop de variations peut inciter l'élève EIP à déranger pour introduire de l'imprévu.</p>	<p>- Varier les supports, les modalités, le matériel ...</p>													
<p>- L'EIP fait fréquemment des liens à tout va avec des sujets qui nous paraissent parfois éloignés.</p>	<p>- Proposer à l'élève de réaliser des schémas (type schémas heuristiques), afin qu'il organise ses connaissances. (cf. logiciels gratuits Freemind : télécharger <a href="#">ici...</a>) Exemple de schéma heuristique :</p>													



Situations de classe	Propositions pédagogiques	P	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM 1	CM 2	6°	5°	4°	3°
- Situations collectives d'écoute, de discussion où l'EIP a sans cesse envie de partager ses savoirs ou de questionner le thème complet.	- Tempérer l'expression orale de « celui qui sait tout » sans le décourager de prendre la parole : définir avec lui le nombre de prises de paroles maximum et lui proposer de répondre par mots clés, dessins, schémas ... à donner au professeur. - Optimiser la place de l'élève dans la classe.												
- Correction collective dirigée par l'enseignant. L'EIP supporte difficilement le retour sur les erreurs commises.	- La correction collective n'est pas toujours nécessaire : organiser la correction par groupe de besoins ou en autonomie avec les outils adaptés ou avec un tuteur.												
- L'élève maîtrise déjà le contenu du cours	- Instaurer une réelle différenciation pour adapter le parcours : écouter les phases de découverte. - Proposer des formes de travail individualisées plus approfondies. - Lui proposer d'être tuteur.												
- L'EIP a souvent une mauvaise image de lui-même. L'EIP peut s'enfermer dans un statut dévalorisant (« d'intello » ou de mauvais élève). Le groupe peut lui aussi l'enfermer dans un statut dévalorisant. Il peut alors devenir trublion ou souffre-douleur.	- User de la pédagogie de la valorisation et de la réussite fondée sur le droit à l'erreur. Traduire une relation positive (empathie, signaux de reconnaissance, d'encouragement...) - Responsabiliser l'élève face aux apprentissages (projets et contrats personnalisés et individualisés) - Établir un contrat de communication explicite au sein de la classe.												
- Chez ces élèves le goût de l'effort n'a pas été suffisamment développé. Les attendus scolaires ne sont pas suffisamment intégrés.  - Son désir d'apprendre n'est pas suffisamment alimenté.	- Favoriser la mise en projet des apprentissages - Expliciter les attendus. - Favoriser la gestion mentale : apprendre à l'élève à conscientiser ses démarches et à être capable de les expliciter pour favoriser l'adhésion aux actions. (Pour plus d'informations : <a href="http://www.ifgm.org/Activites/gestion-mentale.htm">http://www.ifgm.org/Activites/gestion-mentale.htm</a> ) - Travailler sur les procédures personnelles et les stratégies originales (pensée créative).												



<b><u>Livret remis :</u></b>	<b>Par le directeur ou le chef d'établissement / nom de l'établissement, signature</b>	<b>Signature du (des) tuteur(s) légal(aux)</b>	<b>Signature de l'élève</b>
(Année N) le :			
<b><u>Réévalué au moins le</u></b> (N+1) :			
N+2 le :			
N+3 le :			
N+4 le :			
N+5 le :			
N+6 le :			
N+7 le :			
N+8 le :			
N+9 le :			
N+10 le :			
N+11 le :			
N+12 le :			
N+13 le :			
N+14 le :			